

Pour diffusion immédiate

La MRC de Drummond confie la gestion de son écocentre à Nature-Action Québec

L'organisme est déjà responsable de neuf autres installations du genre

Le 20 août 2026 – La MRC de Drummond annonce la conclusion d'une entente de trois ans avec l'organisme Nature-Action Québec pour la gestion de son écocentre. Le contrat, d'une valeur annuelle de 519 512 \$, a été octroyé ce mercredi par le conseil de la MRC et il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2027.

Nature-Action Québec succédera ainsi à Récupération Centre-du-Québec, qui a informé la MRC de sa décision de ne pas poursuivre la gestion de l'écocentre à l'expiration de l'entente actuelle en décembre prochain.

Malgré ce changement, les citoyennes et citoyens n'auront pas à modifier leurs habitudes, puisqu'en vertu d'un accord intervenu avec Récupération Centre-du-Québec, propriétaire du terrain, les installations de l'écocentre demeureront au même endroit.

« La MRC se réjouit de pouvoir compter sur l'expertise de Nature-Action Québec pour la poursuite des activités de l'écocentre. Le maintien de celui-ci à son emplacement actuel est une excellente nouvelle pour les milliers de personnes qui le fréquentent. Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement Récupération Centre-du-Québec pour sa collaboration et pour les précieux services rendus depuis l'ouverture de l'écocentre en 2007 », a mentionné la préfète, Line Fréchette.

D'autres contrats

La MRC a par ailleurs procédé à l'octroi d'autres contrats, cette fois pour la collecte, le transport ainsi que la valorisation ou l'élimination de différentes matières reçues à l'écocentre. Ces contrats, également d'une durée de trois ans, ont été attribués à Gaudreau Environnement pour un montant total annuel estimé à 598 350 \$. Ils permettront d'assurer la prise en charge de plusieurs catégories de matières apportées par les usagères et usagers de l'écocentre et leur traitement selon les filières appropriées.

Un accompagnement pour faciliter la transition

Afin de soutenir la MRC dans cette réorganisation, un mandat a été confié à la firme Stratzer. Cette dernière, qui possède une expertise reconnue en gestion des matières résiduelles, accompagnera la MRC pour finaliser les diverses ententes requises pour assurer le bon fonctionnement des installations.

Avec ses partenaires, la MRC est résolue à continuer de proposer des services de qualité à l'écocentre, dont l'achalandage augmente d'année en année. En 2025, ce sont plus de 54 000 visites qui y ont été enregistrées.

Source :

Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123